

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

### SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2023

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 20 octobre 2023, s'est réuni à 20h30 à la Salle des fêtes de Baccarat, sous la présidence de M. Bruno MINUTIELLO, Président.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mme Rose-Marie FALQUE, M. Martial BANNEROT, Mmes Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, MM. Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, Michel JACQUOT, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, MM. Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Mme Marie-Lucie HENRY, M. Michel GRAVIER, Mmes Adeline COIGNUS, Murielle GRIFFOUL, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, MM. Michel BOESCH, Frédéric BREGEARD, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Mmes Valérie DIDIER, Joëlle DI SANGRO, MM. Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Mme Alexandra HUGO, MM. Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Mme Catherine LAURAIN, , MM. Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Thibault VALOIS, Mme Marie VIROUX, MM. Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Matthieu SIGIEL, Alain FORTIER, Gérard RITZ, Mmes Dominique ROBERT, Francine GARNIER, MM. Ludwig MISCHLER, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER, Joël DONATIN, Bruno RIVET, Patrick MANEL, Dominique ALISON.

**ÉTAIENT EXCUSÉS :** MM. Didier COLIN, Christian GEX (*pouvoir à Mme Yvette COUDRAY*), Laurent KUREK, Mmes Sabrina VAUDEVILLE (*pouvoir à M. Martial BANNEROT*), Christine L'HUILLIER (*pouvoir à Jacques DEWAELE*), Florence DUPAYS (*pouvoir à Marie-Josèphe GEORGES*), MM. Gérald FRANÇOIS (*remplacé par M. Bruno RIVET*), Serge DESCLE (*pouvoir à M. Jacques PISTER*), Mme Claude BAILLY (*pouvoir à Mme Catherine LAURAIN*), M. Gérald BARDOT (*pouvoir à M. Ludovic CHAUMET*), Mmes Anne-Marie DI MARINO (*pouvoir à Mme Barbara BERTOZZI-BIEVELOT*), Virginie GENOT (*pouvoir à M. François FRASNIER*), MM. Jonathan HAUVILLER (*pouvoir à Mme Valérie DIDIER*), M. Etienne MAIRE (*pouvoir à M. Thibault VALOIS*), Mmes Colette MANSUY (*pouvoir à M. Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX*), Catherine PAILLARD (*pouvoir à M. Frédéric BREGEARD*), Laurie PERISSÉ (*pouvoir à M. Mathieu SIGIEL*), MM. Benoît TALLOT, Jean-Luc DEMANGE (*remplacé par M. Patrick MANEL*), Mme Ludivine GEANT (*pouvoir à Mme Murielle GRIFFOUL*), MM. Bertrand SCHULTHEISS (*pouvoir à M. Pascal MARCHAL*), Dominique GEORGE, Jean-Marie LARDIN (*remplacé par M. Dominique ALISON*), Mme Audrey FINANCE.

**ÉTAIENT ABSENTS :** MM., Alain THIERY, Thierry BIET, Fabrice LASSIETTE, Hervé BERTRAND, Stéphane DECUGIS, Mmes Caroline THOMAS, Christelle VIVOT, M. Gérard COINSMANN.

**RAPPORTEUR :** M. Gérard RITZ.

### DÉLIBÉRATION N° 2023-198 : FINANCES – Décision modificative n°1 budget assainissement

Afin d'ajuster les prévisions budgétaires du Budget Assainissement, il convient de procéder à des transferts de crédits par la Décision Modificative ci-dessous :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

NATURE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
<b>Chapitre 011 – Charges à caractère général</b>			
611	Sous-traitance générale	-60 000,00	
<b>Chapitre 012 – Charge de personnel</b>			
6411	Rémunération du personnel	50 000,00	
<b>Chapitre 66 – Charges d'intérêts</b>			
6611	Intérêts des emprunts dont 21 350,79 € de régularisation suite erreur d'affectation de la trésorerie	41 350,79	

<b>Chapitre 77 – Produits exceptionnels</b>			
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs dont 21 350,79 € de régularisation suite erreur d'affectation de la trésorerie		31 350,79
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>31 350,79</b>	<b>31 350,79</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

NATURE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
<b>Chapitre 16 - Emprunts et dettes</b>			
1641	Régularisation suite erreur d'affectation de la trésorerie	42 000,00	42 000,00
<b>Chapitre 20 - immobilisations incorporelles</b>			
2031	Frais d'études Zonage et schéma directeur assainissement	200 000,00	
<b>Chapitre 23 - immobilisations en cours</b>			
2315	Installation, matériel et outillage technique (poste de refoulement Cora)	-200 000,00	
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>42 000,00</b>	<b>42 000,00</b>

<b>TOTAL DECISION MODIFICATIVE</b>		<b>73 350,79</b>	<b>73 350,79</b>
------------------------------------	--	------------------	------------------

Il est donc proposé au Conseil d'approuver ces propositions.

*Le Conseil de Communauté, après avis du bureau, à l'unanimité (abstention Mme Adeline COIGNUS),*

- Adopte la Décision Modificative n°1 du Budget *Assainissement*, exercice 2023 ci-dessus exposée.

Fait et délibéré à Baccarat, le 26 octobre 2023.

Pour expédition conforme,



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO  
2023.10.31 10:22:59 +0100  
Ref:20231031\_082201\_2-1-O  
Signature numérique  
le Président